



# Procès Verbal Assemblée Générale du CODEP Cyclotourisme de l'Indre

L'assemblée générale se déroulant au siège du CODEP 36 à la Maison des Sports de Châteauroux le 10/11/23 a réuni les représentants de 8 clubs sur les 10 que compte le comité départemental. Le quorum étant dépassé soit 24voix/30, l'assemblée a pu délibérer conformément aux statuts.

Le président Jean-Pierre JOUHAUD déclare ouverte l'AG à 18h15, souhaite la bienvenue à tous les participants et rappelle son déroulement selon l'ordre du jour. Il présente les excuses de Benoit GROSJEAN président du COREG ne pouvant se libérer pour l'occasion mais représenté par Danièle RAULT vice-présidente du COREG et remercie Claude GEBUSSON président du CDOS pour son soutien et sa présence.

## RAPPORT MORAL

Jean-Pierre JOUHAUD nous communiqua le nombre de licenciés que compte notre comité, à savoir 312 membres, c'est-à-dire que nous sommes au même niveau qu'en 2020, ce qui ne s'arrangera pas au fil du temps au vu de la pyramide des âges. Il regrette l'absence de 2 clubs qui par ailleurs n'ont pas fourni de pouvoir.

Il nous rappela brièvement que nous devons développer certains axes qui ont un rôle important sur nos territoires, de par leur impact sur **le tourisme**. C'est un sujet qu'il prend particulièrement à cœur à partir de 2 axes que sont :

- ✓ **Territoires Vélo.** Les dossiers développés en partenariat avec les élus, les offices touristes présentent de nombreux avantages. L'attractivité d'un territoire, son tourisme, une visibilité à l'échelon national, mais aussi cela concerne bien entendu l'aménagement ou la création de voies cyclables. Des dossiers sont finalisés et les autres en cours.
- ✓ **Développer le Gravel et proposant des parcours pour ces pratiquants**  
Il s'agit d'un compromis entre le cyclo-cross et le vtt permettant de circuler à la fois sur route, mais aussi sur des chemins forestiers, des pistes agricoles, des chemins de halage à l'exception des circuits VTT balisés de la couleur rouge ou noire qui sont trop techniques.

Ces deux dossiers furent longuement présentés par Jean Pierre après la présentation du rapport financier. Il ne pouvait que les commenter cartes en main et non projetés à l'écran suite à un problème technique. Ces éléments sont en pièces jointes à ce compte-rendu.

## RAPPORT D'ACTIVITES

Alain CARMIGNAT rappela le niveau des effectifs au sein du CODEP et son constat préoccupant qui en découle. Le dynamisme du club VTT Poinçonnois avec son encadrement de moniteurs diplômés et ses 17 membres âgés de moins de 18 ans sur un effectif total de 35. Puis cita :

- ✓ Les actions mises en place à partir des organisations validées dans « Où Irons Nous »
- ✓ Territoires Vélo
- ✓ Gravel
- ✓ SRAV
- ✓ SNEJ
- ✓ Vélo Routes

Ces éléments sont également en PJ.

## RAPPORT FINANCIER

Serge BARON nous ayant remis les documents détaillés commenta ceux-ci. Le résultat négatif provient de la liquidation du stock de cyclo-guide d'une valeur de 1899,84. Puis Claudine LANGLOIS nous fit la lecture de son rapport au titre de Réviseur aux Comptes, rédigé et certifié le 12/10/2023

L'objectif 2024 est un prévisionnel à l'équilibre Recettes/Dépenses à hauteur de 2780€

Ci-joint ces différentes pièces



Jean-Pierre JOUHAUD procéda aux votes des différents rapports qui furent adoptés à l'unanimité, puis :

- ✓ Remise de récompenses à 5 récipiendaires du club d'Argenton pour leur implication au sein de cette structure depuis de nombreuses années.

## Questions/Réponses

- ✓ Dans le cadre du SRAV : comment financer l'achat de matériel ex : panneaux signalisation ?
- ✓ Budget formation lors de l'accompagnement des jeunes « surveillant de baignade ». ?

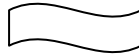
Ces 2 sujets seront traités et étudiés prochainement.

Claude GEBUSSON président du CDOS nous rappela que l'action de son comité s'adresse principalement aux associations dans le cadre de formations très diverses allant de :

- ✓ 1<sup>er</sup> Secours, à la gestion financière, au juridique, etc
- ✓ Pour 2024 dans le cadre du parcours de la Flamme Olympique sur Châteauroux il évoqua l'aspect sécuritaire de cet évènement dans la communauté de Châteauroux Métropole.

Danielle RAULT vice-présidente du COREG nous fit part du soutien de Benoît GROSJEAN ainsi que les dernières dispositions du COREG dans le cadre du Challenge du Centre à savoir :

- ✓ la participation financière portée à 500€ au lieu de 100€, ainsi que le montant de l'inscription individuelle passée à 5€ au lieu des 4€ précédemment pour les licenciés FFVELO, mais aussi à 8€ pour les non-licenciés au lieu des 6€. De même, le Challenge évolue dans sa forme actuelle et de manière éventuellement temporaire à compter de 2024, à savoir :
- ✓ Associer 2 départements soit 3 Challenges : Cher et Indre, Indre et Loire et Loir-et-Cher, Eure et Loir et Loiret au lieu d'une organisation Challenge du Centre par département.



A 21h, Jean-Pierre félicite l'assemblée et clôture cette Assemblée Générale qui fut suivie d'un apéritif offert par de CODEP.

Le secrétaire

Alain CARMIGNAT